

communiqué presse...

• Montreuil, le 25 novembre 2025/ **La FNIC CGT communique**

1939 suppressions d'emplois depuis 2023 AIR LIQUIDE FOSSOYEUR D'EMPLOIS !

Air Liquide, multinationale française, fondée en 1902, est un leader mondial des gaz industriels et des technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 60 pays, le groupe emploie 66 500 salariés dans le monde dont près de 11 800 en France.

En 2022, Air Liquide a introduit son plan stratégique du saccage de l'emploi "ADVANCE", marquant une accélération de sa financiarisation. Derrière ce plan, l'ambition non avouée est claire : reconquérir le titre de numéro un mondial des gaz industriels et médicaux, détenu par Linde suite à sa fusion avec Praxair en 2019. Pour servir cet objectif "ambitieux" dont les seuls bénéficiaires seront les cadres dirigeants et les actionnaires institutionnels, le groupe se réorganise en profondeur en simplifiant sa structure et sélectionnant uniquement les activités dégagant la meilleure rentabilité.

Les conséquences sont notables puisque depuis cette date, les plans de suppressions d'emplois dans le groupe n'ont jamais été aussi nombreux :

- En 2023, suppression de 1 038 emplois au sein de Pharmadom, une filiale de la santé à domicile qui regroupe les marques Orkyn, LVL Médical, ADAIR, ARAIR, ADEP ASSISTANCE, ce qui représente près de la moitié de son effectif. En 2024, 470 suppressions de postes au sein de Vitalaire représentant aussi près de la moitié des effectifs de l'autre filiale de la santé à domicile. C'est ainsi la destruction du tiers des effectifs de l'activité santé à domicile du leader Air Liquide en France. Pourtant ces filiales se portent très bien économiquement : elles sont en croissance depuis plus de 20 ans et rapportent chaque année un peu plus à l'actionnariat. Mais la croissance est insuffisante pour les dirigeants d'Air Liquide qui exigent 19 % de marge de ses filiales santé, qui vivent quasiment à 100 % de remboursements de l'Assurance maladie, et donc des cotisations sociales des Français. C'est donc une vision purement marchande des activités de santé. En 2025, le groupe envisage de céder l'activité nutrition de Pharmadom, jugée pas suffisamment rentable impactant 31 salariés en CDI au 31 août 2025

- En 2024, le groupe réorganise ses activités industrielles en Europe de l'ouest dont la France au travers d'un plan FIT avec la suppression de 378 emplois dont 269 au sein d'Air Liquide France Industrie, la plus grande filiale industrielle du groupe en France.

- Lors du comité européen du 18 novembre 2025, le groupe annonce un nouveau projet de suppression de 645 emplois en Europe dont 162 en France au sein des filiales Air Liquide France Industrie et Air Liquide Santé France.

Ce projet vise cette fois à réagir face à un changement de l'environnement mondial :

- Remise en cause du commerce mondial.
- Instabilité politique en Europe et en France.
- Dégradation des capacités de financements publics.
- Hausse des défaillances d'entreprises.

La politique massive de délocalisations vers l'Asie est directement imputable au grand patronat qui porte, de ce fait, une responsabilité dans la situation économique actuelle. En effet, depuis 2024, **les défaillances d'entreprises dans le secteur de la Chimie se multiplient mais aucune d'entre elles n'est en difficulté économique, avec à la clé plus de 12 000 emplois supprimés dans les industries chimiques.**

Malgré cela, les entreprises françaises ont bénéficié de 211 milliards d'euros d'aides publiques en 2023 sans aucune contrepartie. Le montant de ces aides ne cesse de croître pour atteindre 7,2 % du PIB en 2023 (en 1979, elles représentaient 11,6 milliards d'euros, soit 3 % du PIB.) Principal poste de dépense publique, ces aides représentent un quart du budget de l'État. Cela représente :

- 2,5 fois le budget de l'Éducation nationale.
- 5 fois celui de la Transition écologique.
- 11 fois celui de la Santé et des Solidarités.

En 2023, le groupe Air Liquide a bénéficié de près de 200 millions d'aides publiques françaises, sans compter celles en provenance de l'Union Européenne.

En 2024, le groupe Air Liquide a affiché des résultats financiers exceptionnels avec une année marquée par une amélioration record de sa marge opérationnelle :

- CA groupe : 27 058 millions d'euros (+2,6 % en comparable par rapport à 2023),
- Résultat opérationnel courant : 5 391 millions d'euros (+10,7 % en comparable par rapport à 2023),
- Résultat net récurrent : 3 306 millions d'euros (+7,4 % par rapport à 2023),
- 59 % du résultat net soit 1 950 millions d'euros a été distribué en dividendes, principalement au monde de la finance.

Contrairement à sa réputation passée de préserver l'emploi, le groupe Air Liquide connaît un changement de paradigme tel qu'aucun salarié ne peut désormais se sentir en sécurité.

Le Président du conseil d'administration Benoît Potier et le Directeur Général d'Air Liquide François Jackow remportent le triste record des dirigeants ayant liquidé le plus d'emplois dans le groupe. La CGT condamne cette stratégie qui vise à améliorer les performances financières du groupe à très court terme, au prix de l'emploi et des conditions de travail et qui risque de mettre en péril sa pérennité sur le moyen et long terme.

Ces projets d'ampleur historique vont bouleverser la vie de milliers de salariés et leurs familles. La CGT s'oppose bien évidemment à ces plans injustifiés et ne se rendra pas complice en accompagnant la direction dans sa politique de suppression d'emplois. La CGT demande également l'arrêt du versement des nombreuses subventions publiques à ce groupe ayant fait le choix radical de supprimer les emplois.